

Réunion du 31 MAI 2022

Comité Social et Economique PACA SÉANCE ORDINAIRE

I .Fonctionnement du Comité Social d'Établissement

Vote projet ASC

FO a voté favorablement les projets (cf flash ASC) à l'exception de :

L'atelier Robotique : abstention, du fait du coût, le prix de base trop élevé pour le nombre de participant.

L'atelier Pâtisserie : abstention, car le devis n'est pas assez précis sur les conditions d'accès vis-à-vis de l'âge.

Les Issambres : abstention,

Le fait de pouvoir accéder au SPA uniquement pendant les heures de soins est fort pénalisant pour profiter pleinement de la prestation... nous nous sommes donc abstenus.

Information sur l'arrêté des comptes 2021 du CSE

Déclaration FO

FO prend acte des informations inhérentes à l'arrêté des comptes 2021 du Comité communiquées ce jour par le bureau du CSE.

FO constate, une fois de plus et avec regrets, un report à nouveau conséquent de plus de 779 000 euros sur le budget ASC.

Les chiffres sont on ne peut plus éclairants, parlent d'eux même et confirment les calculs de FO de fin d'année passée : les 150 euros de dotation proposés par FO en fin d'année en faveur des agents et cadres de Pôle Emploi PACA étaient largement réalisables !

FO rappelle ici, que les subventions versées par la Direction Générale dans le cadre du Comité Social et Economique au titre des activités sociales et culturelles, peuvent être apparentées à du salaire différé. Elles sont donc dues à l'ensemble des salariés et doivent leur être expressément reversées dans leur intégralité.

FO dénonce sans égard le principe de thésaurisation et conteste énergiquement cette politique de bas de laine portée par l'actuel bureau du CSE depuis ces dernières années.

Vos élus Force Ouvrière en PACA

Collège 1 Abdoulaye SAMBA / Marc-Antoine PÉAN

Collège 2 Laurence VERY / Sébastien MOULLET
Fabrice SMACCHIA / Dany KOSKAS

Collège 3 Béatrice RICHARD

Représentant syndical : Pierre BERTOMEU

Dans l'intérêt des agents de Pôle Emploi PACA, FO revendique assidument une utilisation complète et totale des budgets alloués aux activités sociales et culturelles, surtout par ces temps où le pouvoir d'achat des salariés est plus qu'en berne.

II .Marche générale de l'établissement

Bilan FSE 2021

Des modifications majeures sur ce dispositif vont arriver:

- Arrêt des DTA Classique et Mixité
- GLO: 12 postes supplémentaires pour 2022
- DTA (dispositif territorial d'accompagnement)
QPV: 5 postes supplémentaires pour 2022

A quel endroit ces 12 postes supplémentaires seront déployés ?

13 : Chateaufort, Belle de mai, Blancarde, Pont de Vivaux, Cap Pinde et St Charles

06 : Canne, Nice centre, Nice est

04 : Manosque,

84 : Avignon Réal Panier, Joly Jean

Pour les DTA QPV :

4 sur DT13, Aix Galice, Valentine, Miramas, Vitrolles.

1 sur la DT 04 : Manosque

Comment s'est fait l'accompagnement des agents pour lesquels les DTA se sont arrêtés ?

Les lettres d'affectations n'ont pas été arrêtées de manière prématurée, elles sont arrivées à échéance au 31/12/2021.

Pour ceux dont la mission s'arrête : la direction informe à voir eu la volonté d'anticiper l'échéance avec le REA du conseiller, le but

étant d'analyser les orientations possibles sur un autre dispositif.

La direction à conscience que le conseiller a développée des compétences lors de ces missions et reste dans une optique de vouloir continuer le développement des compétences de ce dernier.

Bilan RSE 2021

Pour rappel, voici les objectifs du RSE :

Objectif 1 - Proposer des services 100% accessibles et inclusifs (particulièrement pour les personnes en situation de handicap)

Objectif 2 - Répondre à l'urgence climatique en réduisant nos émissions carbone

Objectif 3 - Favoriser la diversité et faire reculer les situations de discrimination en lien avec l'emploi

Objectif 4 - Développer l'engagement des collaborateurs et le dialogue avec les parties prenantes

En 2022, des plans d'actions sont prévus pour aller plus loin dans ce dispositif.

Quelques exemples : Campagnes de communication pour le don du Sang, [Violences conjugales : Réalisation d'un guide à usage du réseau, Réalisation d'un flyer pour les demandeurs d'emploi], accentuer le covoiturage, les e-learning...

FO a souligné l'absence d'informations sur l'intranet quant aux différents plans d'action de la DR sur ce sujet.

La direction informe qu'une rubrique RSE existe, les journées éventuelles ont été communiquées via la première page intranet région paca de manière éphémère.

Bilan CRE 2021

En 2021, 33 546 contrôles clôturés, en 2022 l'objectif passe à 41 600, le CRE doit avec les mêmes effectifs réaliser 8054 clôtures de plus ... sans renforts ! Ceci fera peser un fort risque de dégradation des conditions de travail pouvant aller aussi impacter la qualité du service rendu.

FO a constaté que l'envoi du questionnaire couplé à une invitation laisse peu de marge de manœuvre au DE pour se « défendre ». A noter que désormais les orientations nationales imposent de ne plus convoquer mais d'inviter le

DE. La radiation étant toujours possible dans ce contexte, les textes l'autorisant.

Point zéro papier

La direction à fait un point sur les remontées de certains sites et informe avoir engagées des actions notamment pour :

- L'organisation de la collecte du courrier sortant
- Les retards des typologies de courrier tel les abonnements
- Le manque de sacs rouges.

La direction informe avoir en parallèle, mis en place une tournée mensuelle par le service logistique (dossiers FSE, IPT, titres de valeurs). En cas d'urgence, la navette peut être amenée à repasser.

Elle a aussi mise en œuvre la solution colissimo depuis le 1^{er} Avril 2022.

La direction a informé qu'il était possible de numériser un document qui comporte plusieurs pages en une seule manipulation sur les matériels en place (à savoir que la famille de document doit être identique), malgré cette affirmation, certains d'entre nous cherchent toujours comment faire !

Le marché national des scanners est en plein renouvellement et la direction informe que la hauteur des photocopieurs/scan à venir sera identique à nos gros photocopieurs Xerox actuels.

En cas d'erreurs d'indexations lors d'un scan (affectation à la mauvaise famille), cela doit être déclaré via On action, les demandes sont remontées à la DSI qui se charge de leur annulation.

A noter que RABATAU bénéficie d'une navette journalière gérée par le service logistique.

Suite à nos interrogations sur les coûts, la direction informe ne pas avoir le recul suffisant en terme de durée (le démarrage du projet ayant eu lieu en février 2022). Nous n'avons donc pas eu d'informations quant à une éventuelle étude chiffrée comparant le coût du projet zéro papier + navette + affranchigo et l'ancienne méthode avec le système de navette.

Le maintien des boîtes aux lettres extérieures en agence sont à la main du DAPE.

Les échanges en séance font apparaître un fort mécontentement quant à l'ergonomie du poste scanner conseiller et du temps important que cela demande.

Passage de la Visio DE en Teams (fin d'Avaya)

Le 20 Juin 2022 sera la date du démarrage de l'expérimentation en PACA. Avaya ne sera plus utilisé car Teams sera sensé répondre aux attentes utilisateurs. Le DE n'aura pas à installer l'application TEAMS pour pouvoir suivre la visio. L'outil « enregistrement » sera désactivé afin de protéger le conseiller lors de l'entretien visio.

Politique de déplacement

De manière générale, HERTZ et Avis sont les prestataires utilisés sur le territoire en PACA.

Certaines agences comme :

- Apt, Bollène, Carpentras et Pertuis Maximin
- Fréjus, La Seyne, La Garde, Le Cannet Coeur du Var, Six Fours, Saint Maximin
- Chateaufort, Gardanne, Istres, La Ciotat et Miramas
- Cagnes sur mer, Le Cannet et Menton

Et certaines annexes comme: Barcelonnettes, embruns ne sont pas couvert par ces prestataires. Une solution locale est à l'étude.

En cas de problématique avec un loueur (plein pas fait, véhicule sale ou autre) vous pouvez le signaler via on action.

Point CSSCT

Quid des visites de reprise programmées après la reprise effective de travail du collègue ?

- ⇒ C'est effectivement possible, la loi précise que le rendez-vous doit intervenir sous 8 jours maximum. Selon la direction, ces cas sont à priori rares car la médecine privilégie ces rdv de reprise sur tout le reste.

Que doit faire l'agent dans cet intervalle ?

- ⇒ Il est autorisé à reprendre le travail

Que se passe-t-il pour l'agent qui reprend le travail sans autorisation de la médecine du travail pour lequel un accident survient ?

Pas de sanction car c'est l'employeur qui a au préalable autorisé la reprise.

La Convention de Rééducation Professionnelle en Entreprise (CRPE), jusqu'ici réservée aux travailleurs handicapés, est ouverte aux salariés jugés inaptes ou à risque par un médecin du travail. Un dossier d'inaptitude a été présenté et reporté lors du dernier CSE, la formation de reconversion jusqu'à 18 mois a-t-elle ou va-t-elle être proposée au salarié ?

Le décret a bien été publié, cependant la DR informe n'avoir reçu aucune d'information pour le moment, elle est dans l'attente d'une instruction DG.

La visite de **pré-reprise** pour les maladies de longue durée, doit être faite par le salarié en amont de sa reprise. L'ELD est tenue d'en informer le salarié avant sa reprise afin de déterminer si un aménagement de poste est à faire avant son retour.

(A ne pas à confondre avec la **visite de reprise**, qui elle, doit intervenir sous 8 jours calendaire une fois l'arrêt terminé.)

Point prime intéressement

Force est de constater que le mauvais classement de la région PACA sur cette prime est due à l'indicateur de satisfaction des entreprises.

FO a déjà fait remarquer lors de précédents CSE que certaines équipes entreprises étaient en souffrance sur le plan des effectifs.

Le DR a partagé cette disparité et a noté de fortes disparités entre agences qui n'étaient pas forcément adapté à la charge de travail (pas assez de conseiller au vu de la charge et vis et versa).

Au vu de ce constat que confortent les résultats, FO a demandé des renforts.

La direction informe qu'un travail sur la gestion des effectifs est réalisé, les DAPE ont plus de latitude pour ajuster leurs équipes entreprises en agence. Pour autant cela ne signifie pas de recrutements supplémentaires mais une répartition de la masse salariale déjà existence...

Les types d'indicateurs pour 2022 sont identiques à ceux de 2021, les taux d'objectifs ont quant à eux légèrement augmentés.

III .Fonctionnement du CSE

Information Direction sur la présidence de la commission économique et financière

Nathalie Cools est nommé par la direction pour la présidence de cette commission.